



Communiqué de Presse:

Assignation d'un Co-Avocat étranger pour Nuon Chea

Aujourd'hui Nuon Chea a sélectionné Me. Michiel Pestman des Pays-Bas comme son Co-Avocat étranger à côté du Co-Avocat Cambodgien Son Arun.

Me. Pestman est associé du cabinet d'avocat Böhler Franken Koppe Wijngaarden à Amsterdam, où il est membre du bar depuis 1994. Il exerce en droit pénal à la fois devant des tribunaux nationaux et internationaux. De 1993-2001 il a fait partie de l'équipe qui représente la Bosnie-Herzégovine devant la Cour internationale de justice dans son action contre la Serbie pour le génocide. Depuis 2003 il représente Moinina Fofana devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone dans un procès contre des dirigeants d'une milice progouvernementale qui a été condamné, la semaine dernière, à six ans de prison pour crimes de guerre. Ses affaires domestiques comprennent la défense des individus accusés de terrorisme et d'autres crimes lourds en Europe et ailleurs. Il donne des cours sur le droit international à l'Université d'Amsterdam.

Me. Pestman déclare: "J'attends avec impatience le moment de travailler avec mon confrère Me. Son Arun et d'autres membres de l'équipe pour représenter Nuon Chea. Je ferai tout dans ma possibilité pour assurer que notre client puisse avoir un procès équitable. Il lui est important d'avoir une défense appropriée".

Sa demande d'inscription auprès de l'Ordre des avocats a été déposée aujourd'hui.

FIN

Le 18 Octobre 2007

